

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2022

Convocation le 21 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

BUDGET LOTISSEMENT BOUYSSETTE 2022

Sous la Présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire, le Conseil Municipal approuve le Budget annexe du lotissement « Bouyssette » 2022 comme suit :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Dépenses : 94 099,34€	Dépenses : 77 794,13€
Recettes : 94 099,00€	Recettes : 44 842,47€
+ 0,34€ (résultat reporté)	+ 32 951,66€ (solde reporté)
94 099,34€	77 794,13€

POUR : 11
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
 Le 25 mars 2022
 Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, le jour,
 mois et an que dessus
 Cet acte a été publié le 29/03/2022
 Le Maire, Raoul Debar

